



Dotations de fonctionnement complémentaires 2013

Rapport n° CP/2013/687

Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

Résumé :

Dans le cadre de ses compétences, le Département attribue des dotations de fonctionnement aux collèges publics. Des dotations complémentaires sont attribuées à la demande des établissements pour faire face à leurs besoins courants.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur les demandes de dotations complémentaires présentées par les collèges publics et détaillées ci-dessous.

Il est à noter que, conformément à la délibération du Conseil Général du 26 octobre 2009, l'examen de ces demandes de dotation complémentaire a fait l'objet d'une analyse des actes budgétaires et du niveau des fonds de réserve de ces établissements.

I – Dotation « entretien et autres dépenses »

Le collège « Sébastien Brant » à Eschau sollicite une dotation complémentaire pour lui permettre de couvrir les frais d'entretien et de réparation ainsi que les autres charges générales (reprographie, administration, téléphonie...).

Compte tenu des faibles fonds de réserve de l'établissement, je vous propose de lui allouer une subvention de **4 000 €** dont 2 500 € pour les frais d'entretien et 1 500 € pour les autres dépenses de fonctionnement - charges générales.

II – Frais de transport

Les élèves demi-pensionnaires du collège "Les Sept Arpents" de Souffelweyersheim sont hébergés par le collège "Le Ried" à Bischheim.

Le Département est sollicité pour prendre en charge les frais de transport de ces élèves demi-pensionnaires qui s'établissent à un total de **22 071,69 €** pour la période de septembre 2012 à juillet 2013.

III – Acquisition d'équipements et matériels divers

Compte tenu des devis présentés, je vous propose d'accorder aux collèges ci-après, une subvention pour l'acquisition ou la révision de matériels spécifiques :

MOLSHEIM "Henri Meck"

un caisson de filtration pour une armoire ventilée

543 €

HOERDT révision d'une tondeuse autoportée	707 €
STRASBOURG «Pasteur» révision d'une tondeuse	169 €
LINGOLSHEIM « Maxime Alexandre » des escabeaux et une plate-forme de travail sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur	2 885 €
WOERTH un lave-linge	628 €
TOTAL	4 932 €

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
1172	65-65511-221	13 153 948,00 €	408 543,31 €	31 003,69 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 31 003,69 €, soit :

- 4 000 € au collège "Sébastien Brant" à Eschau dont 2 500 € au titre de la dotation d'entretien et 1 500 € pour les autres dépenses de fonctionnement - charges générales 2013

- 22 071,69 € pour couvrir les frais de transport des élèves demi-pensionnaires du collège de Souffelweyersheim pour la période de septembre 2012 à juillet 2013

- 4 932 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :

. MOLSHEIM "Henri Meck" : 543 € (un caisson de filtration pour une armoire ventilée)

. HOERDT : 707 € (révision d'une tondeuse autoportée)

. STRASBOURG « Pasteur » : 169 € (révision d'une tondeuse)

. LINGOLSHEIM « Maxime Alexandre » : 2 885 € (escabeaux et plate-forme de travail sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)

. WOERTH : 628 € (lave-linge)

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire.

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL